

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au SIMDUT 2022 / SGH

Révision: 9 décembre 2024

Date de publication précédente: 16 octobre 2019

No de fiche: 449A-7

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

ARC HT-S (Partie A) (BLU, GY)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Le composite polymère ARC doit être mélangé au produit ARC HT-S (partie B) pour donner un revêtement résistant à la corrosion en présence d'eau chaude/de vapeur.

Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: N'est pas applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

A.W. CHESTERTON COMPANY

860 Salem Street

Groveland, MA 01834-1507, USA

Tel. +1 978-469-6446

(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)

Demandes de FDS: www.chesterton.com

Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com

Courriel: customer.service@chesterton.com

Fournisseur:

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Appeller Infotrac : 1-800-535-5053

Hors d'Amérique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Lésions oculaires graves Serious eye damage, Catégorie 1, H318

Irritation cutanée Skin irritation, Catégorie 2, H315

Sensibilisation cutanée Skin sensitization, Catégorie 1, H317

Danger pour le milieu aquatique, Chronique Hazardous to the aquatic environment, Chronic, Catégorie 3, H412

2.1.2. Informations complémentaires

Pour le texte intégral des mentions H: voir les SECTIONS 2.2 et 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:	P261	Éviter de respirer les vapeurs.
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
	P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P362/364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.	

Informations supplémentaires: Aucun

2.3. Autres dangers

Les risques concernant la sécurité et la santé sont expliqués en détail séparément pour chaque composant. The safety and health hazards are detailed separately by part. Une fois sec, le produit est sans danger. The final cured material is considered nonhazardous. Pour l'usage, consulter les précautions indiquées dans les fiches techniques santé-sécurité de la partie A et de la partie B.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux ¹	%Poids	No. CAS	Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	15-24	28064-14-4, 9003-36-5	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane (Synonyme Synonym: Éther diglycidique du 1,4-butanediol)	5-10	2425-79-8	Acute Tox. 4, H302, H332, H312 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane (Synonyme Synonym: Glycidoxypropyltriméthoxysilane)	5-9	2530-83-8	Eye Dam. 1, H318
Autres Ingrédients:			
Carbonate de calcium	10-20	1317-65-3	Non classé*
Oxyde d'aluminium	10-20	1344-28-1	Non classé*
Silice (Quartz)	1-3	14808-60-7	Non classé*
Dioxyde de titane	1-3	13463-67-7	Non classé* ^a

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

*Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

^a Contient moins de 1 % de particules d'un diamètre ≤ 10 µm.

¹Conforme aux normes: SIMDUT 2022, SGH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

- Inhalation:** Amener en plein air. Remove to fresh air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. If not breathing, administer artificial respiration. Contacter un médecin.
- Contact avec l'épiderme:** Enlever les vêtements contaminés. Remove contaminated clothing. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Wash skin with soap and water. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec les yeux:** Rincez les yeux pendant au moins 15 minutes à grande eau. Flush eyes for at least 15 minutes with large amounts of water. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.
- Ingestion:** Ne faites pas vomir. Do not induce vomiting. Contacter immédiatement un médecin.
- Protection des premiers secours:** Aucune action ne doit être entreprise si elle implique un risque personnel ou sans formation appropriée. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Éviter tout contact avec le produit lors du secours à la victime. Avoid contact with the product while providing aid to the victim. Éviter de respirer les brouillards. Avoid breathing mist. Voir la section 8.2.2 pour des recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Causes serious eye damage. Peut sensibiliser la peau et causer des éruptions ou de l'urticaire. May cause skin sensitization as evidenced by rashes or hives: Les fortes concentrations de vapeur résultant du chauffage ou de la pulvérisation peuvent causer une irritation des yeux et des voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées et d'autres effets sur le système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone Carbon dioxide, produit chimique sec dry chemical, mousse foam ou or brume d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Il n'en existe pas de connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, aldéhydes, formaldéhyde et autres vapeurs toxiques Carbon Monoxide, aldehydes, Formaldehyde and other toxic fumes. Voir la section 10.6 pour des informations supplémentaires.

Autres dangers: S'hydrolyse dans l'eau ou avec l'air humide, en libérant du méthanol et des organosilicones.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Cool exposed containers with water. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évitez le contact avec la peau. Avoid skin contact. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramassez et placez dans un récipient convenable pour son enlèvement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8. Utilize exposure controls and personal protection as specified in Section 8. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Wash hands thoroughly after handling. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Remove contaminated clothing immediately. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Wash clothing before reuse. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Contaminated work clothing must not be allowed out of the workplace. Les vêtements en cuir contaminés, y compris les souliers, ne peuvent pas être dé-contaminés et doivent être jetés. Contaminated leather including shoes cannot be decontaminated and should be discarded. Éviter de créer et de respirer la poussière lors de la manipulation, du perçage, du meulage, du sciage ou du décapage.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockez dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****Ingrédients**

Ingrédients	TLV ACGIH	
	ppm	mg/m ³
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	SO	SO
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	SO	SO
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane*	SO	SO
Carbonate de calcium	**	10 (inhalable) 3 (alvéolaire)
Oxyde d'aluminium	(alvéolaire)	1
Silice (Quartz)	(alvéolaire)	0,025
Dioxyde de titane	SO	10

*Limite d'exposition recommandée: 0,5 ppm (8 h)

**Particules non spécifiées par ailleurs (PNSA)

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1. Mesures techniques**

Assurez une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations de vapeurs au-dessous des limites d'exposition. Provide sufficient ventilation to keep the vapor concentrations below the exposure limits. Si nécessaire, installer un système local d'échappement des gaz. If necessary, provide local exhaust. S'il s'avère nécessaire de modifier le produit durci final d'une façon qui entraînerait la production de poussière, utilisez des méthodes de dépoussiérage appropriées ou humidifiez le produit.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire: Pas nécessaire en général. Not normally needed. En cas d'insuffisance de la ventilation, utiliser un masque de protection contre les vapeurs organiques homologué (par ex.: type de filtre EN A/P). Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Gants de protection: Des gants qui résistent aux attaques chimiques (c'est-à-dire caoutchouc butyle, nitrile).

Protection des yeux et du visage: Lunettes de protection

Autres: Vêtements protecteurs nécessaires pour empêcher le contact avec la peau.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide visqueux	pH	n'est pas applicable
Couleur	gris	Viscosité cinématique à 40 °C	3 900 cSt @ 25 °C
Odeur	légère	Solubilité dans l'eau	insoluble
Seuil olfactif	n'est pas défini	Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log)	n'est pas applicable
Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition	n'est pas défini	Pression de vapeur à 20° C	n'est pas défini
Point de fusion/point de congélation	n'est pas défini	Densité et/ou densité relative	1,8 kg/l
% volatil (par volume)	< 1%	Densité de vapeur (air=1)	> 1
Inflammabilité	n'est pas applicable	Taux d'évaporation (éther = 1)	< 1
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosion	n'est pas applicable	% de produits aromatiques par poids	0%
Point éclair	113 °C	Caractéristiques des particules	n'est pas applicable
Méthode	PM, vase clos	Propriétés explosives	n'est pas applicable
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas applicable	Propriétés comburantes	n'est pas applicable
Température de décomposition	n'est pas défini		

9.2. Autres informations

Aucun

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane: s'hydrolyse dans l'eau ou avec l'air humide, en libérant du méthanol et des organosilicones.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Flammes vives et températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes, et les agents oxydants forts tels que le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, aldéhydes et autres vapeurs toxiques Carbon Monoxide, aldehydes and other toxic fumes. Peut entraîner la formation de formaldéhyde à des températures supérieures à 150 °C. May generate Formaldehyde at temperatures greater than 150 °C. S'hydrolyse dans l'eau ou avec l'air humide, en libérant du méthanol et des organosilicones.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Voie primaire d'exposition en usage normal: Inhalation, mise en contact avec la peau et les yeux. Inhalation, skin and eye contact. Le personnel atteint d'allergies pré-existantes de la peau ou des poumons peut être affecté par l'exposition.

Toxicité aiguë -

Par voie orale: ETA-mélange = 13 141 mg/kg. D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	DL50 LD50, rat	> 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	DL50 LD50, rat	> 5 000 mg/kg
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	DL50 LD50, rat	1 163 mg/kg
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	DL50 LD50, rat	8 025 mg/kg
Dioxyde de titane	DL50 LD50, rat	> 10 000 mg/kg

Par voie cutanée:

ETA-mélange = 12 768 mg/kg. D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	CL50 LC50, lapin	> 3 000 mg/kg
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	DL50 LD50, lapin	1 130 mg/kg
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	DL50 LD50, lapin	4 248 mg/kg
Dioxyde de titane	CL50 LC50, lapin	> 10 000 mg/kg

Par inhalation:

Les fortes concentrations de vapeur résultant du chauffage ou de la pulvérisation peuvent causer une irritation des yeux et des voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées et d'autres effets sur le système nerveux central. High vapor concentrations resulting from heating or spraying can cause eye and respiratory tract irritation, headache, dizziness, nausea and other central nervous system effects. ETA-mélange = 124,3 mg/l (vapeur), 16,95 mg/l (brouillard). D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	CL50 par inhalation LC50 inhalation, rat	> 1,7 mg/l/4 h
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	CL50 par inhalation LC50 inhalation, rat, 6 h	> 250 ppm
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	CL50 par inhalation LC50 inhalation, rat, 4 h h, Aérosol	5,3 mg/l

**Corrosion cutanée/
irritation cutanée:**

Provoque une irritation cutanée.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	Irritation de la peau Skin irritation, lapin	Irritation modérée
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Irritation de la peau Skin irritation, lapin	Irritation modérée

**Lésions oculaires graves/
irritation oculaire:**

Provoque de graves lésions des yeux.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	Irritation des yeux Eye irritation, lapin	Légèrement irritant
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Irritation des yeux Eye irritation, lapin	Corrosif

**Sensibilisation respiratoire
ou cutanée:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques	Sensibilisation de la peau Skin sensitization, cobaye	Sensibilisant
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	Sensibilisation de la peau Skin sensitization, cobaye	Sensibilisant
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Sensibilisation de la peau Skin sensitization, test sur l'homme human, cobaye	Non sensibilisant

**Mutagénicité sur les
cellules germinales:**

Résines époxydiques Epoxy resin, [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:	Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et le National Toxicology Program américain (NTP) ont classifié la silice comme agent carcinogène pour l'être humain en cas d'inhalation. The International Agency for Research on Cancer (IARC) and the National Toxicology Program (NTP) have classified inhaled silica as a human carcinogen. Le CIRC a classé le dioxyde de titane inhalé comme cancérogène possible pour l'homme (groupe 2B). IARC has designated inhaled titanium dioxide as possibly carcinogenic to humans (group 2B). Résines époxydiques Epoxy resin, [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
Toxicité pour la reproduction:	Résines époxydiques Epoxy resin, [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
STOT - exposition unique:	Résines époxydiques Epoxy resin, [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
STOT - exposition répétée:	Résines époxydiques Epoxy resin, [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. based on available data, the classification criteria are not met. 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane: Étude subchronique par voie orale de 28 jours (4 semaines weeks) rat rat mâle / femelle female, DSENO = 200 mg/kg. La respiration prolongée de la silice libre respirable peut laisser une cicatrice sur les poumons, causer la toux, et rendre la respiration difficile. Cela peut conduire à une maladie des poumons, la silicose, qui est un type de fibrose pulmonaire progressive causant l'incapacité et pouvant être fatale.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Substance</th> <th>Essai</th> <th>Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)</td> <td>DSENO subchronique Sub-chronic NOAEL, orale oral, 90 jours 90 days, rat rat, mâle / femelle (OCDE 408)</td> <td>250 mg/kg</td> </tr> </tbody> </table>	Substance	Essai	Résultat	Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	DSENO subchronique Sub-chronic NOAEL, orale oral, 90 jours 90 days, rat rat, mâle / femelle (OCDE 408)	250 mg/kg
Substance	Essai	Résultat					
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	DSENO subchronique Sub-chronic NOAEL, orale oral, 90 jours 90 days, rat rat, mâle / femelle (OCDE 408)	250 mg/kg					
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
Autres informations:	La silice et l'oxyde de titane contenus dans ce produit ne se séparent pas du mélange et ne deviennent pas d'eux-mêmes aérogènes. Par conséquent, ils ne présentent pas de danger quand ils sont utilisés normalement.						

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Harmful to aquatic organisms, may cause long-term adverse effects in the aquatic environment. Éther diglycidique du 1,4-butanediol Butanedioldiglycidyl ether: 96 h CL50 (poisson) = 19,8 mg/l (danio rerio). Les résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) sont toxiques pour les organismes aquatiques et peuvent entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/l chez les espèces les plus sensibles.); NOEC chronique chronic NOEC, 21 jours 21 days, Daphnia magna (OCDE 211) = 0,3 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les composants inaltérés (parties A et B) incorrectement relâchés dans l'environnement peuvent causer une pollution du sol et de l'eau. Unreacted components (Parts A and B), improperly released to the environment, can cause ground and water pollution. Résines époxydiques Epoxy resin, 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane: ce produit n'est pas facilement biodégradable. not readily biodegradable. [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: s'hydrolyse dans l'eau ou avec l'air humide, en libérant du méthanol et des organosilicones.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Résines époxydiques Epoxy resin: log Ko/e = 3,6; BCF = 150 (poisson); risque de bioaccumulation de cette substance. has the potential to bioaccumulate. 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane: risque de bioaccumulation de cette substance. has the potential to bioaccumulate. [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane: faible risque de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide visqueux. Insoluble dans l'eau. Insoluble in water. Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). In determining environmental mobility, consider the product's physical and chemical properties (see Section 9). Résines époxydiques Epoxy resin: s'il pénètre dans le sol, ce produit est mobile et risque de contaminer les eaux souterraines.

12.5. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'en existe pas de connu.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Combinez la résine et l'agent durcisseur. Combine resin and curative. Une fois sec, le produit est sans danger. The final cured material is considered nonhazardous. Les composants n'ayant pas réagi doivent être traités comme des déchets spéciaux. Unreacted components are a special waste. Incinérer les déchets sous forme liquide avec une installation adéquatement agréée. Incinerate waste product when in liquid form with a properly licensed facility. Consulter les règlements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au règlement le plus strict.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

RID/IMDG/OACI: UN3082

TMD: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

RID/IMDG/OACI: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)

TMD: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

RID/IMDG/OACI: 9

TMD: 9

14.4. Groupe d'emballage

RID/IMDG/OACI: III

TMD: III

14.5. Dangers pour l'environnement

POLLUANT MARIN

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

PAS DE PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations

IMDG: EMS. F-A, S-F

PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS. (AMENDEMENT 37-14, 2.10.2.7 DU CODE IMDG)

OACI/IATA: PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS. (RÈGLEMENTATION DE L'IATA POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES, 56ÈME ÉDITION, 4.4 PRÉCAUTIONS SPÉCIALES A197)

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations nationales**

Aucun

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes: ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
 ADN: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures
 ADR: Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses
 BCF: Facteur de bioconcentration
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
 CL50: Concentration létale médiane d'une population d'essai
 DL50: Dose létale médiane d'une population d'essai
 DME0: Dose minimale avec effet observé
 DSEO: Dose sans effet observé
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 FDS: Fiche de données de sécurité
 IMDG: Code international du transport maritime des marchandises dangereuses
 ND: Non disponible
 NOEC: Concentration sans effet observé (CSEO)
 OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 PEL: Limite d'exposition admissible
 (Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer
 SGH: Système général harmonisé
 SO: Sans objet
 STEL: Limite d'exposition de courte durée
 STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée
 STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique
 TMD: Transport des marchandises dangereuses (Canada)
 TLV: Valeur limite d'exposition
 VLCT: Valeur limite court terme
 Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.

Références documentaires et sources de données importantes: Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques
 Base de données de classification et d'information chimique (CCID)
 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au SGH:

Classification	Méthode de classification
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Mentions H pertinentes: H302: Nocif en cas d'ingestion.
 H312: Nocif par contact cutané.
 H315: Provoque une irritation cutanée.
 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318: Provoque de graves lésions des yeux.
 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332: Nocif par inhalation.
 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plus d'informations: Aucun

Date de révision: 9 décembre 2024

Changements apportés à la FDS dans cette révision: Sections 1.2, 1.3, 2.2, 3, 5.2, 8.1, 9.1, 12.1, 12.3, 12.5, 13, 14, 15, 16.

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.